



**I.A.D.E.S.**

Institution d'Aide au Développement  
Economique et Social

## Projet d'appui socio-économique par le microcrédit social

---

Rapport d'analyse du taux de pauvreté des ménages bénéficiaires 2021 sur la base de l'outil PPI Togo



## Table des matières

<b>I. RESUME DESCRIPTIF</b>	<b>3</b>
<b>II. MÉTHODOLOGIE</b>	<b>3</b>
<b>III. ECHANTILLONNAGE</b>	<b>4</b>
<b>IV. CALCUL DU TAUX DE PAUVRETÉ</b>	<b>4</b>
<b>V. TAUX DE PAUVRETÉ PAR CYCLE</b>	<b>4</b>
<b>VI. INTERPRÉTATION</b>	<b>7</b>
<b>VII. COMPARAISON DU TAUX DE PAUVRETÉ DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ÉCHANTILLON ENQUÊTÉ AU TAUX DE PAUVRETÉ NATIONAL ET PPA 2011 À 1,90\$/JOUR</b>	<b>8</b>
<b>VII. CONCLUSION</b>	<b>9</b>

## I. RESUME DESCRIPTIF

IADES est une ONG de développement au Togo qui a développé au fur et à mesure des années des compétences dans 4 métiers qui sont :

- L'appui socio économique par le microcrédit social
- L'entrepreneuriat agricole (création, gestion et appui financier aux coopératives agricoles)
- Les énergies renouvelables (lutte contre la précarité énergétique en zone rurale)
- L'accès aux soins de santé par la mutuelle de santé

Les programmes de l'ONG visent exclusivement à améliorer le niveau de vie des populations vulnérables. Pour se faire, l'organisation a su identifier les zones d'intervention où le taux de pauvreté est très élevé et a mis en place un plan de développement qui permet d'étendre son champ d'action progressivement aux régions pauvres du Togo et de répondre aux objectifs 1 3 5 7 8 et 10 des objectifs du développement durable.

Ce document est un rapport d'analyse du taux de pauvreté des bénéficiaires du projet d'appui socio-économique par le microcrédit social, afin de contrôler l'incidence de l'affectation de microcrédits sur le taux de pauvreté des ménages bénéficiaires.

## II. MÉTHODOLOGIE

1. Définir une population mère (ici en l'occurrence les bénéficiaires de micro prêts par l'IADES) et les échantillons étudiés, ici les bénéficiaires séparés selon leurs cycles de microcrédit en cours (l'échantillon doit être assez grand pour qu'il soit représentatif).
2. Télécharger le guide d'utilisation et les tableaux de référence associés sur le site <https://www.povertyindex.org> dans la rubrique Togo.
3. Se munir du tableau excel recensant tous les bénéficiaires de microcrédit par IADES de la période étudiée (Juillet N - Juin N+1) et leurs réponses respectives au questionnaire d'enquête PPI.
4. Calculer le score PPI sur excel en attribuant le nombre de point indiqué dans les fiches de notation pour chaque réponse de chaque question, le nombre de points attribués variant selon le seuil de pauvreté auquel on s'intéresse.
5. Convertir le score PPI en probabilité de pauvreté à l'aide du tableau de référence correspond au seuil de pauvreté auquel on se réfère.
6. Calculer le taux de pauvreté par cycle.
7. Comparer le/les taux de pauvreté obtenu(s) aux taux de pauvreté national, urbain et rural.
8. Mettre ces données sous la forme de graphiques et interpréter ces données.

### III. ECHANTILLONNAGE

Nous étudierons ici 3 échantillons distincts : les bénéficiaires de micro prêts de IADES de cycles de microcrédit 1, 2 et 3.

cycle n°	1	2	3
échantillon	<b>403</b>	<b>145</b>	<b>54</b>

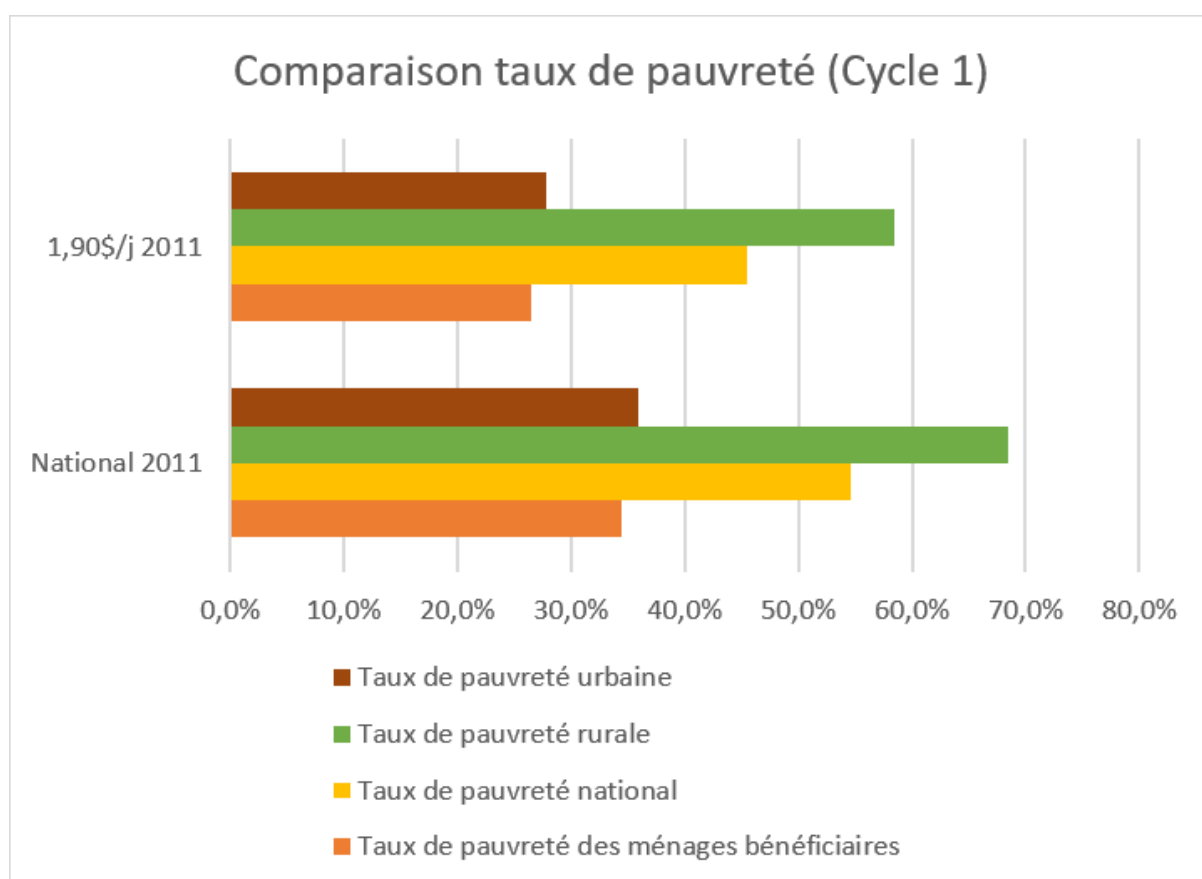
### IV. CALCUL DU TAUX DE PAUVRETÉ

cycle n°	1	2	3
nombre de bénéficiaires	403	145	54
total probabilité de pauvreté (national 2011)	13889,1%	5271,5%	1161,1%
total probabilité de pauvreté (1,90\$/jour 2011)	10682,5%	4059,7%	851,4%
taux de pauvreté (national 2011)	34,46%	36,36%	21,50%
taux de pauvreté (1,90\$/jour 2011)	26,5%	28,0%	15,8%

## V. TAUX DE PAUVRETÉ PAR CYCLE

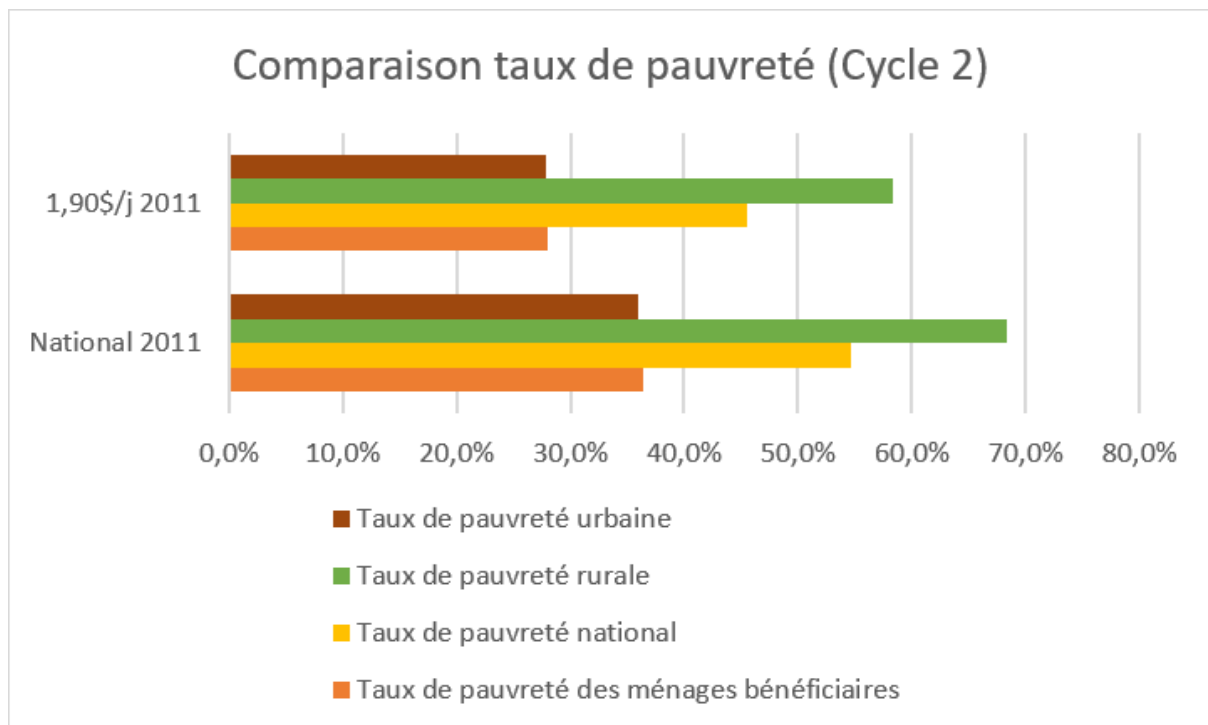
### Cycle 1

	Taux de pauvreté des ménages bénéficiaires	Taux de pauvreté national	Taux de pauvreté rurale	Taux de pauvreté urbaine
National 2011	34,5%	54,6%	68,4%	35,9%
1,90\$/j 2011	26,5%	45,5%	58,4%	27,8%



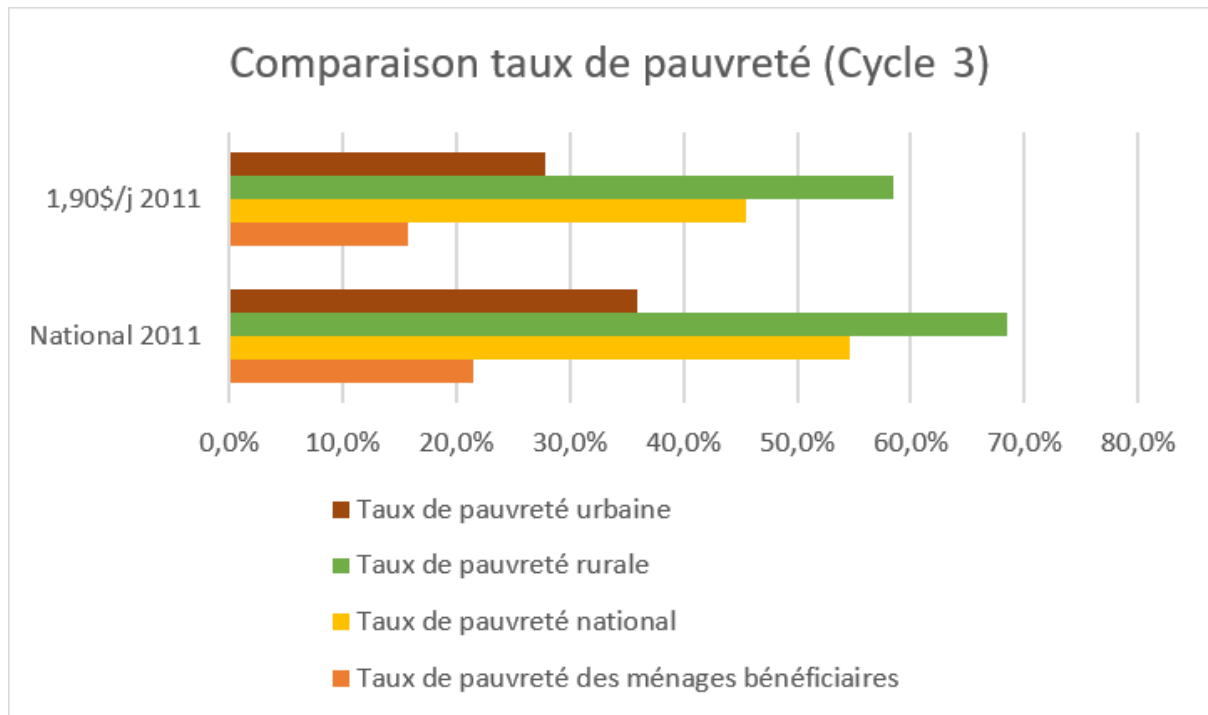
## Cycle 2

	Taux de pauvreté des ménages bénéficiaires	Taux de pauvreté national	Taux de pauvreté rurale	Taux de pauvreté urbaine
National 2011	36,4%	54,6%	68,4%	35,9%
1,90\$/j 2011	28,0%	45,5%	58,4%	27,8%



### Cycle 3

	Taux de pauvreté des ménages bénéficiaires	Taux de pauvreté national	Taux de pauvreté rurale	Taux de pauvreté urbaine
National 2011	21,5%	54,6%	68,4%	35,9%
1,90\$/j 2011	15,8%	45,5%	58,4%	27,8%



## VI. INTERPRÉTATION

### Cycle 1:

**139** sur les **403** bénéficiaires de l'échantillon enquêté qui ont pris un microcrédit pour la première fois sont en dessous du seuil de pauvreté national, c'est-à-dire que leurs dépenses de consommation (ajustées en fonction de la taille du ménage) sont inférieures à seuil de pauvreté national.

**106** des **403** bénéficiaires de l'échantillon enquêté qui ont pris un microcrédit pour la première fois sont en dessous du seuil de pauvreté à PPA 2011 de 1,90\$/jour

### Cycle 2:

**53** des **145** bénéficiaires de l'échantillon enquêté qui ont pris un microcrédit pour la deuxième fois sont en dessous du seuil de pauvreté national, c'est-à-dire que leurs dépenses de consommation (ajustées en fonction de la taille du ménage) sont inférieures à seuil de pauvreté national.

**41** des **145** bénéficiaires de l'échantillon enquêté qui ont pris un microcrédit pour la deuxième fois sont en dessous du seuil de pauvreté à PPA 2011 de 1,90\$/jour

### Cycle 3:

**12** des **54** bénéficiaires de l'échantillon enquêté qui ont pris un microcrédit pour la deuxième fois sont en dessous du seuil de pauvreté national, c'est-à-dire que leurs dépenses de consommation (ajustées en fonction de la taille du ménage) sont inférieures à seuil de pauvreté national.

**9** des **54** bénéficiaires de l'échantillon enquêté qui ont pris un microcrédit pour la deuxième fois sont en dessous du seuil de pauvreté à PPA 2011 de 1,90\$/jour



## VII. COMPARAISON DU TAUX DE PAUVRETÉ DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ÉCHANTILLON ENQUÊTÉ AU TAUX DE PAUVRETÉ NATIONAL ET PPA 2011 À 1,90\$/JOUR

### **Sur la base du seuil national de pauvreté :**

Le taux de pauvreté des personnes qui bénéficient pour la première fois des services de microcrédit de l'IADES est :

- Inférieur de 20,1 % au taux de pauvreté national
- Inférieur de 33,9 % au taux de pauvreté rurale du Togo
- Inférieur de 1,4 % au taux de pauvreté urbaine du Togo

Le taux de pauvreté des personnes qui bénéficient pour la deuxième fois des services de microcrédit de l'IADES est :

- Inférieur de 18,2 % au taux de pauvreté national
- Inférieur de 32 % au taux de pauvreté rurale du Togo
- Supérieur de 0,5 % au taux de pauvreté urbaine du Togo

Le taux de pauvreté des personnes qui bénéficient pour la troisième fois des services de microcrédit de l'IADES est :

- Inférieur de 33,1 % au taux de pauvreté national
- Inférieur de 46,9 % au taux de pauvreté rurale du Togo
- Inférieur de 14,4 % au taux de pauvreté urbaine du Togo

### **Sur la base de la parité du pouvoir d'achat 2011 de 1,90\$/ jour :**

Le taux de pauvreté des personnes qui bénéficient pour la première fois des services de microcrédit de l'IADES est :

- Inférieur de 19 % au taux de pauvreté national
- Inférieur de 31,9 % au taux de pauvreté rurale du Togo
- Inférieur de 1,3 % au taux de pauvreté urbaine du Togo

Le taux de pauvreté des personnes qui bénéficient pour la deuxième fois des services de microcrédit de l'IADES est :

- Inférieur de 17,5 % au taux de pauvreté national
- Inférieur de 30,4 % au taux de pauvreté rurale du Togo

➤ Supérieur de 0,2 % au taux de pauvreté urbaine du Togo

Le taux de pauvreté des personnes qui bénéficient pour la troisième fois des services de microcrédit de l'IADES est :

➤ Inférieur de 29,7 % au taux de pauvreté national

➤ Inférieur de 42,6 % au taux de pauvreté rurale du Togo

➤ Inférieur de 12 % au taux de pauvreté urbaine du Togo

## VII. CONCLUSION

Le troisième cycle de crédit semble être déterminant pour que les bénéficiaires aient un écart considérable avec la pauvreté nationale ou internationale (seuil de pauvreté de 1,90\$/jour) compte tenu de l'écart entre les taux de pauvreté des bénéficiaires entre le deuxième et troisième cycle de microcrédit.

Le nombre de bénéficiaires de quatrième cycle ou plus étant insuffisant, nous ne pouvons pas analyser l'impact des cycles supérieurs au troisième sur le taux de pauvreté des bénéficiaires.